



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1) **Identification de l'organisme qui passe le marché** : La Communauté de communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr
- 2) **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur Denis HOMMEL, Président de la communauté de communes du Pays Rhénan.
- 3) **Objet du marché** : Maîtrise d'œuvre pour la création d'une chaufferie bois commune à la salle l'ESCAL et au club-house de football de Dalhunden.
- 4) **Mode de passation** : Procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 5) **Nomenclature** : La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est : 79311000-7 Services d'études.
- 6) **Date prévisionnelle de démarrage des prestations** : lundi 18 octobre 2021.
- 7) **Durée prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre** : 14 mois.
- 8) **Coût prévisionnel des travaux** : 300 000 € HT.
- 9) **Visite sur site obligatoire** : la visite sur site aura lieu le lundi 20 septembre 2021 à 14h00 devant la salle l'ESCAL de Dalhunden, à l'adresse suivante : rue de la Moder à 67770 DALHUNDEN.
- 10) **Dématérialisation de la procédure** :
Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir : <https://www.marches-securises.fr>, notamment pour :
 - Télécharger le dossier de consultation.
 - Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires.
 - Et déposer leur pli.
- 11) **Date limite de réception des plis** : Le lundi 04 octobre 2021 à 10h00.
- 12) **Jugement des offres** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.
- 13) **Délais de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 14) **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits** : Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
- 15) **Date des formalités de publicité de cette consultation** : Le mardi 07 septembre 2021.

Denis HOMMEL
Président de la Communauté de communes
Du Pays Rhénan